Image not found or type unknown

licenciement économique aprés 15 jour d'embauche!!!

Par **vanessa53110**, le **02/08/2010** à **13:30**

Bonjour,
cela fait seulement 15 jours que je suis embauchée en cdi dans une boulangerie, et mon patron vien de m'annoncé qu'il allé me faire un licenciement économique a la fin du moi,avait il le droit de ma faire un cdi, pour me licencier 15 jour aprés?il devait bien savoir qu'il avait des probléme de trésorerie! merci a ceux qui réponderons a ma question.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés